ESSAIS D'APTITUDE

- Informations générales -

L'accréditation d'ACTALIA Cecalait par le COFRAC, depuis de nombreuses années, pour son activité d'organisateur d'essais d'aptitude (selon la norme ISO 17043*) et sur les essais (selon la norme ISO 17025) démontre notre expérience, notre qualification et notre savoir-faire.**

Les essais d'aptitude et critères signalés par ♦ sont couverts par l'« accréditation n° 1-2473, comparaisons interlaboratoires, portée disponible sur www.cofrac.fr »* et par l'« accréditation n° 1-5577, essais, portée disponible sur www.cofrac.fr », portée détaillée disponible www.cecalait.fr**

Notre équipe hautement qualifiée composée d'ingénieurs, de chimistes et de bactériologistes spécialistes de l'analyse du lait et des produits laitiers met à votre disposition leurs compétences techniques pour répondre à toutes vos questions et vous apporter un support concernant les résultats obtenus sur les essais d'aptitude proposés. Vous trouverez toutes les coordonnées des experts dans la page « contacts » au début de ce catalogue.

1) Les échantillons

a. Nature

Nos essais d'aptitude ont été conçus pour assurer la **transférabilité des performances observées dans les essais d'aptitude, aux échantillons analysés en routine** dans les laboratoires participants. De ce fait, les échantillons composant les essais d'aptitude proposés sont des **matrices laitières « vraies »** et sont, en plus, aussi proches que possible au niveau de la composition (chimique, flore bactérienne…) que les échantillons analysés en routine.

b. Nombre

Nos essais d'aptitude sont composés de **5 à 13 échantillons**, ce nombre a été défini, par matrice/critère, pour assurer la pertinence et la complétude de l'évaluation de performance réalisée.
En effet, cette approche permet en premier lieu une évaluation sur la gamme de mesure défini par la ou les méthode(s). Elle permet également d'assurer la pertinence des critères finaux de performance que sont la moyenne des écarts (d) et l'écart-type des écarts (Sd) aux valeurs assignées pour les essais d'aptitude quantitatifs et la fréquence des réponses vraies % pour les essais d'aptitude qualitatifs.

A l'aide de ces indicateurs calculés, il est ainsi possible de distinguer, une erreur systématique sur l'étendue de mesure ou une erreur ponctuelle sur un échantillon, un effet niveau de l'analyte mesuré, …, permettant ainsi un **véritable diagnostic** sur la méthode considérée. Des essais avec un nombre plus faible d'échantillons ne pourraient pas donner une information aussi complète sur la performance du laboratoire.

Note : Dans le cas de l'organisation d'un essai d'aptitude (ou uniquement un critère) avec moins de 7 participants, ACTALIA Cecalait étudiera la possibilité (quand cela est possible) de fournir aux laboratoires participants un échantillon supplémentaire ou un échantillon inclus directement dans la gamme, correspondant à un matériau de référence (ETG matrice ou solutions pures) dont les résultats seront utilisés pour sélectionner les laboratoires dans le cadre de la définition de la valeur assignée.

c. Contrôle qualité

Afin de garantir la qualité de l'évaluation de performance sur la base des résultats analytiques obtenus sur les échantillons envoyés, **les séries d'échantillons produites font l'objet de contrôle d'homogénéité et de stabilité** :
- Le contrôle de l'homogénéité du lot produit est réalisé **systématiquement** (sur les essais d'aptitude accrédités) par analyse en double d'un échantillonnage représentatif du lot (tous les niveaux sont contrôlés).
- Le contrôle de la stabilité des échantillons est réalisé **systématiquement** (sur les essais d'aptitude accrédités) sur la période de validité des échantillons.

2) Envoi, réception et stockage des échantillons

a. Envoi des échantillons

Les échantillons, un courrier d'accompagnement et un bon de livraison sont envoyés par transporteur express selon les modalités décrites au paragraphe g) du règlement. Dorénavant, le numéro de suivi du colis est envoyé au client par mail par le transporteur Chronopost Healthcare.

b. Réception et stockage

En cas de réception d'un colis cassé, endommagé et/ou reconditionné, merci de nous contacter immédiatement pour vous informer de la marche à suivre en fonction du problème rencontré.

Les conditions par type d'échantillons sont les suivantes :

CHIMIE :

1 - Les échantillons destinés aux analyses physico-chimiques contiennent pour la plupart un conservateur. Ils doivent néanmoins être **stockés dès réception au froid positif à 4 (± 2) °C (sauf pour les produits déshydratés à température ambiante)**

2 - **Ne pas congeler les échantillons.**

MICROBIOLOGIE :

1 - Les échantillons destinés aux analyses microbiologiques contiennent pour la plupart un conservateur bactériostatique. Ils doivent néanmoins être **stockés dès réception au froid positif. Nous vous conseillons de les stocker à 3 (± 2) °C. Vous pouvez néanmoins les stocker à 5 (± 3)°C selon les recommandations de l'ISO 7218 si ce stockage est prévu juste avant analyse.**

2 - A réception du colis, la température mesurée dans le flacon d'eau joint ne devra pas excéder 15 °C. Pour les essais d'aptitude EHEC, les envois sont réalisés en « froid actif » (sous une température dirigée de 2-8°C).

3 - **Ne pas congeler les échantillons.**

4 - **Après analyse, les échantillons doivent être détruits en appliquant les procédures décrites dans la norme ISO 7218 ou selon la législation en vigueur.**

ANTIBIOTIQUES :

1 - La lyophilisation permet de stabiliser les échantillons, ils doivent néanmoins être **stockés dès réception au froid positif au froid positif. Nous vous conseillons de les stocker à 3 (± 2) °C. Vous pouvez néanmoins les stocker à 5 (± 3)°C selon les recommandations de l'ISO 7218 si ce stockage est prévu juste avant analyse.**

2 - Les échantillons doivent être analysés **au plus tard dans les 4 heures après reconstitution avec une conservation au froid positif à 3 (± 2) °C**.

3 - **Après reconstitution, la congélation est possible.**

3) Analyse des échantillons par les laboratoires

- Les échantillons de l'essai d'aptitude doivent être traités de la même manière que la majorité des échantillons habituellement testés.

- Les échantillons doivent être analysés dans **la limite du délai spécifié** dans le courrier d'accompagnement fournie avec les échantillons.

4) Communication avec les laboratoires participants

La communication avec les participants se fait par l'intermédiaire de l'espace client du site web www.cecalait.fr, accessible grâce à un identifiant et mot de passe préalablement transmis. Les adresses mail utilisées pour cette communication sont celles enregistrées dans la rubrique "Mes contacts" de l'espace client du site.

a. Envoi des échantillons

Une information concernant l'envoi des échantillons est donnée dans le mail d'envoi des feuilles vierges de retour des résultats.

b. Envoi des informations techniques

Les feuilles vierges de retour de résultats des essais d'aptitude sont disponibles le jour de l'envoi des échantillons. Les participants sont informés de leur disponibilité par e-mail à l'adresse déclarée à ACTALIA Cecalait pour cet usage.

c. Envoi des résultats par les participants

Les résultats des essais d'aptitude doivent être transmis sur les feuilles de retour de résultats (mises à disposition le jour d'envoi des échantillons, cf b.), en respectant :

- la date limite de retour des résultats prévue
- la complétude des informations demandées sur le formulaire (unités, méthode utilisée et autres champs obligatoires)

Les incertitudes associées aux résultats d'essais des participants ne sont pas requises, elles ne sont donc pas utilisées pour évaluer la performance des participants.

d. Envoi des rapports et des pré-résultats

Les rapports, sous la forme d'un fichier anonyme en version pdf, et les pré-résultats (fournis dans le cadre des essais d'aptitude qualitatifs microbiologie) sont mis à disposition sur l'espace client de notre site internet. Les participants sont informés de leur disponibilité par e-mail à l'adresse déclarée à ACTALIA Cecalait pour cet usage.